

Covoiturage : 2^e challenge interentreprise

LE PROJET de « Promotion du covoiturage dans l'Arc jurassien » a été lancé en 2011, dans le but de populariser la pratique du covoiturage auprès des frontaliers et plus généralement des entreprises suisses de l'Arc jurassien.

Ce dispositif a permis de mettre en place un site internet (www.covoiturage-arcjurassien.com) et une centrale téléphonique qui permet d'assurer et de faciliter la mise en relation des covoitureurs ainsi que s'occuper des inscriptions et fournir des renseignements (appel gratuit au +41 (0) 800 25 26 27).

Plus d'une soixantaine

d'animations de sensibilisation dans les établissements participants ont été réalisées : des animations sur les parkings et des stands d'information en entreprise. De plus, une trentaine de séances publiques d'information ont été tenues dans les communes françaises afin de sensibiliser la population frontalière au covoiturage.

Enfin, une centaine de parking-relais ont également été aménagés par les communes partenaires pour faciliter le covoiturage.

Ces différents éléments du projet de « Promotion du covoiturage » ont permis de sensibiliser des milliers de collaborateurs entre 2011

et 2013. A ce jour, 70 entreprises, représentant près de 20.000 salariés ont rejoint le dispositif. Surtout, le projet de « Promotion du covoiturage », combiné aux initiatives des entreprises, a eu comme résultat une augmentation de l'ordre de 50 % de la pratique du covoiturage sur l'ensemble de l'Arc jurassien. Toutefois, le potentiel de progression reste encore important.

Le programme est donc reconduit en 2014-2015 avec de nouveaux territoires et de nouvelles idées pour renforcer la dynamique initiée et expérimenter d'autres modalités de covoiturage innovantes.



■ Un concours destiné aux covoitureurs confirmés ou ceux souhaitant le tester.

Photo d'archives ER

Devenir « covoitureur »

Compte tenu du succès de la 1^{re} édition, à laquelle une cinquantaine d'entreprises ont participé et plus de 200 équipes de covoitureurs se sont inscrites, la 2^e édition du challenge covoiturage interentreprises de l'Arc jurassien se déroulera du 10 au 14 novembre. Il s'adresse à tous les collaborateurs des entreprises de l'Arc jurassien : covoitureurs confirmés ou ceux souhaitant le tester. En s'inscrivant, les personnes s'engagent à covoiturer pendant une semaine sur leurs trajets domicile-travail. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 novembre.

Six équipes de covoiturage seront tirées au sort à la fin du concours : chaque membre de ces équipes

recevra un bon pour un repas dans un restaurant gastronomique. Pour les établissements participants, seront récompensés ceux qui auront comptabilisé le plus de covoitureurs inscrits (par rapport à leurs effectifs). Ils se verront décerner un trophée lors d'un événement médiatisé. A cette occasion, une tribune leur sera donnée pour présenter leur établissement et exposer leur politique de mobilité, notamment les efforts entrepris pour promouvoir le covoiturage.

Le dispositif de covoiturage est porté et financé par 12 partenaires de l'Arc jurassien franco-suisse : le Parc naturel régional du Haut-Jura, le Pays Horloger, le Pays du Haut-Doubs, le Pays des

Portes du Haut-Doubs, le Syndicat mixte des transports en commun du Territoire de Belfort côté français ; l'Association intercantonale arcjurassien.ch, l'Association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux, l'Association pour le développement du Nord Vaudois, l'Association Région Val-de-Travers, l'Agglomération Urbaine du Doubs, le Conseil du Jura bernois et la République et Canton du Jura côté suisse.

Cette action bénéficie également du soutien financier de l'Union européenne, du Commissariat de massif du Jura, de la Confédération suisse et des cantons de Berne, Neuchâtel et Vaud dans le cadre du programme Interreg IV France-Suisse